

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### CROSS SYSTEMS COMPANY

Société anonyme au capital de 1 214 738 €.

Siège social : 100, rue La Fayette, 75010 Paris.

381 844 471 R.C.S. Paris.

*Comptes non certifiés par les commissaires aux comptes.*

#### A. — Comptes sociaux au 31 décembre 200 6.

##### I. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros).

	Notes	2006	2005
Chiffres d'affaires	1	5 501	198
Autres produits de l'activité			
Achats et sous-traitance		-1 558	
Charges de personnel	2	-3 566	
Charges externes		-510	-190
Impôts et taxes		63	-9
Dotations nettes aux amortissements	4	-19	-8
Dotations nettes aux provisions	4	86	30
Résultat opérationnel courant		-3	21
En % du chiffre d'affaires			10,6%
Autres produits et charges d'exploitation	3	-23	15
Résultat opérationnel		-26	36
En % du chiffre d'affaires			18,2%
Coût de l'endettement financier net	5	-397	-14
Autres produits et charges financiers	5	-352	-1 339
Produits et charges exceptionnels	6	-747	-1 552
Impôt sur les résultats		43	-38
Résultat net de l'exercice		-1 478	-2 907

##### II. — Bilan.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	2006	2005
Total actif immobilisé		2 597	380
Immobilisations incorporelles	1	2 447	0
Immobilisations corporelles	2	2	4
Immobilisations financières	3	148	376
Total actif courant		3 675	510
Clients et autres débiteurs	4	2 329	503

Valeur mobilière de placement et disponibilité		1 346	7
Charges constatées d'avance		43	9
Total actif		6 315	899

Passif	Notes	2006	2005
Capitaux propres	5	-8 061	-6 582
Capital		1 215	1 215
Primes liées au capital social		13 864	13 864
Réserves		1 514	1 514
Report à nouveau		-23 176	-20 268
Résultat		-1 478	-2 907
Provisions pour risques et charges	6	610	1 321
Passifs courants		13 726	6 160
Emprunts et dettes financières	7	12 033	5 978
Fournisseurs et autres dettes	8	1 693	182
Produits constatés d'avance		40	0
Total passif		6 315	899

### III. — Tableau des flux de trésorerie.

(En milliers d'euros).

	2006	2005
1. Opérations d'exploitation :		
Résultat net	-1 478	-2 907
Amortissements et provisions	-5 830	1 270
Immobilisations incorporelles	12	4
Immobilisations corporelles	6	4
Immobilisations financières	-4 970	0
Provision pour risques et charges	-878	1 262
Résultat sur cession d'actifs	1	0
Coût de l'endettement financier net	397	14
Charge d'impôt	-43	38
Impact de la TUP	6 623	
Capacité d'autofinancement	-330	-1 586
Impôts versés	0	-24
Variation du BFR lié à l'activité	2 068	1 607
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 738	-3
2. Flux d'investissement :		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-59	0
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	32	0
Dividendes reçus		
Variation des prêts et avances consentis		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-27	0
3. Opérations de financement :		

Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	0	0
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options		
Rachat et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursement d'emprunts		-114
Intérêts nets versés	-395	-14
Autres flux liés aux opérations de financement		
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-395	-128
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette	0	0
Incidence des variations de principes comptables		
Variation globale de la trésorerie	1 316	-131
Trésorerie au début de l'exercice	7	138
Variation de la trésorerie	1 316	-131
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 323	7

#### IV. — Projet d'affectation du résultat.

Montant à affecter : Perte de 1 551 879,61 €.

Affectation : En totalité en report à nouveau.

#### V. — Annexe aux états financiers.

##### Faits majeurs de l'exercice.

Afin de permettre la simplification juridique de l'organigramme du groupe Cross Systems, l'absorption par voie de transmission universelle de patrimoine des sociétés Cross Systems et Cross Systems Intégration par la société Cross Systems Company a été effectuée en janvier 2006.

##### Généralités.

Cross Systems Company est une société de droit privée constituée en mars 1991. Les états financiers au 31 décembre 2006 reflètent la situation comptable de Cross Systems Company SA.

Le conseil d'administration a arrêté les états de synthèse au 31 décembre 2006, le 23 avril 2007. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

Méthodes comptables. — Les états financiers ont été préparés conformément au référentiel français. Les principes comptables suivants ont été respectés à savoir : la continuité d'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices ainsi que la prudence. Le 18 avril 2006, la société Micropole Univers s'était engagée à soutenir financièrement le groupe Cross Systems pour une durée de 12 mois venant à échéance le 18 mai 2007. Les comptes sociaux ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation. La continuité d'exploitation est appréciée dans le cadre de la reprise du groupe par Micropole-Univers et de l'engagement de soutien financier pris par Micropole Univers envers le groupe Cross System prorogé un engagement précédent de 24 mois venant à échéance le 18 mai 2006. Cet engagement est prorogé par décision en date du 15 mai 2007 pour une durée courant jusqu'à la date de réalisation définitive de cession de la société Cross Systems Company (prévue fin juillet 2007).

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

L'établissement des états financiers préparés conformément au référentiel français implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retiennent certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et de circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Principe de conversion. — Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées au passif du bilan en ce qui concerne les gains latents et interviennent dans la formation du résultat pour les pertes latentes. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Actifs incorporels. — Les immobilisations incorporelles, principalement des logiciels acquis par les sociétés du Groupe, sont amorties sur des durées allant de douze mois à trois ans selon le mode linéaire.

Les frais de développement portés à l'actif sont amortis, selon la méthode linéaire, sur une durée maximale d'utilisation prévue de 5 ans.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

- agencements et aménagements divers sur 4 ans ;
- matériel de bureau et informatique sur 2 à 3 ans ;
- mobilier sur 4 ans.

**Actifs et passifs financiers.** — Les actifs financiers sont composés de titres de participation figurant au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'usage si celle-ci est inférieure, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La Cross Systems Company SA n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement.

La Cross Systems Company SA estime, cependant, ne pas être exposé de façon matérielle à ces risques dans la mesure où l'essentiel des flux opérationnels sont réalisés en euros.

La valeur d'usage des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les prévisions de flux nets de trésorerie actualisés.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée si la valeur d'usage devient inférieure au coût d'enregistrement des titres.

**Clients et autres débiteurs.** — Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminuées des corrections de valeur.

**Provisions et passifs éventuels.** — Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, dont il est probable qu'ils provoqueront une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers par obligation juridique ou implicite, sans contrepartie au moins équivalente de la part de celui-ci et dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante, mais dont la réalisation et l'échéance sont incertaines. Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés et formalisés ont été établis et qu'un début de mise en oeuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les indemnités légales et conventionnelles de fin de carrière dues aux salariés ne sont pas provisionnées. Ces engagements ne sont pas significatifs compte tenu des caractéristiques des effectifs (âge et ancienneté).

**Fournisseurs et autres créditeurs.** — Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

**Résultat exceptionnel.** — Le résultat exceptionnel comprend notamment :

- les plus ou moins values sur cessions d'immobilisations ;
- les produits ou les charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Les charges de restructuration et d'intégration supportés par la société dans le cadre des opérations de croissance externe

#### Notes relatives au compte de résultat.

##### Note 1. – Le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2006 s'élève à 5 501 K€ contre 198 K€ en 2005 compte tenu de l'activité de services issue des sociétés fusionnées.

Le chiffre d'affaires, réalisé en quasi-totalité en France, correspond à des prestations d'ingénierie, de conseil et d'intégration. Compte tenu de l'activité sur l'exercice, il apparaît que les opérations effectuées se traduisent, pour la plupart, par une globalisation de l'ensemble de ces prestations dans le cadre d'un même projet. De ce fait, une affectation par nature de prestation n'est pas considérée comme représentative de l'activité effective de la société.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès des entreprises liées s'élève à 1 748 K€ en 2006 contre 198 K€ en 2005.

##### Note 2. – Charges de personnel.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Salaires	2 414	0
Charges sociales	1 152	0
Total	3 566	0

Effectif moyen	2006	2005
Cadres	65	0
Non cadres	8	0
Total	73	0

##### Note 3. – Autres produits et charges d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Transfert de charges	0	8
Subventions d'exploitation	1	0

Divers	-24	7
Total	-23	15

## Note 4. – Amortissements et provisions d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Dotations aux amortissements	-19	-8
Dotations aux provisions	-20	-24
Reprises des provisions	106	54
Total	67	22

## Note 5. – Produits et charges financiers.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Charges d'intérêts	-392	-216
Dotations aux provisions financières	0	-1 297
Autres charges financières	-1 672	-6
Reprises des provisions financières	1 297	0
Autres produits financiers	18	166
Total	-749	-1 353

Le 1er février 2006, la société Cross Systems Company a absorbé la société Cross Systems Intégration dont le mali de confusion avait été provisionné à hauteur de 1 297 K€ en 2005. La reprise de provisions financières de 1 297 K€ correspond à la reprise en 2006 de cette provision.

Les autres charges financières de 1 672 K€ s'explique par d'une part le mali de confusion constaté en 2006 pour la société Cross Systems Intégration d'un montant de 1 458 K€ et d'autre part par un mali de confusion de 196 K€, la société Cross Systems ayant également été absorbée le 1er février 2006 par la société Cross Systems Company.

Le poste charges d'intérêts intègre des intérêts sur comptes courants avec les parties liées respectivement de 214 K€ et 391 K€ en 2005 et 2006.

Le poste autres produits financiers intègre des intérêts sur comptes courants avec les parties liées respectivement de 164 K€ et 13 K€ en 2005 et 2006.

## Note 6. – Résultat exceptionnel.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-257	-7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-2	
Dotations aux provisions exceptionnelles (3)	-600	0
Autres charges exceptionnelles (1)	0	-11 618
Reprises des provisions exceptionnelles (2)	112	10 073
Autres produits exceptionnels	0	0
	-747	-1 552

(1) En 2005, Cross Systems Company a abandonné les créances envers ses filiales :

— 8 475 K€ pour Cross Systems Intégration ;

— 1 839 K€ pour Cross Systems ;

— 1 304 K€ pour MUI.

(2) En conséquence ont été reprises les provisions constatées antérieurement :

— 8 344 K€ pour Cross Systems Intégration ;

— 1 689 K€ pour Cross Systems ;

— 40 K€ pour MUI.

(3) Une provision pour risques et charges de 600 K€ a été constituée pour faire face aux coûts de l'opération de cession de la société Cross Systems Company (se reporter aux événements postérieurs à la clôture).

## Note 7. – Autres points.

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre les sociétés Cross Systems Company, Micropole Univers Institute, Cross Systems France et Cross Systems Intégration. L'exercice se conclut par un déficit fiscal de groupe de 1,1 M€ portant les déficits reportables à fin décembre 2006 à 11,5 M€.

## Notes relatives au bilan.

## Note 1. – Les immobilisations incorporelles.

(En milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Logiciels	647	647	0	144	144	0
Frais de développement	64	23	41	0	0	0
Fonds commercial	3 451	1 045	2 406			
Autres incorporels	0	0	0	0	0	0
Total incorporels	4 162	1 715	2 447	144	144	0

(En milliers d'euros)	Logiciels	Frais de développement	Fonds commercial	Autres incorporels	Total
Valeur nette au 1er janvier	0	0	0	0	0
Apports TUP	0	53	2 406		2 459
Acquisitions	0	0			0
Cessions					
Pertes de valeurs					
Amortissements		-12			-12
Valeur nette au 31 décembre 2006	0	41	2 406	0	2 447

## Note 2. – Les immobilisations corporelles.

(En milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Agencements et aménagements divers	4	4	0	4	4	0
Matériel de bureau et informatique	15	14	1	19	15	4
Mobilier	82	81	1	12	12	0
Autres						
Total corporels	101	99	2	35	31	4

(En milliers d'euros)	Agencements	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	Autres	Total
Valeur nette au 1er janvier	0	4	0	0	4
Apports TUP		4	1		5
Acquisitions					
Cessions		1			
Pertes de valeurs					
Amortissements		-6			-6
Valeur nette au 31 décembre 2006	0	1	1	0	2

## Note 3. – Les immobilisations financières

(En milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette

Titres de participation	1 623	1 576	47	6 922	6 546	376
Prêt effort construction	77		77	0		0
Dépôts et cautionnements	24		24	0		0
Autres						
Total corporels	1 724	1 576	148	6 922	6 546	376

(En milliers d'euros)	Titres de participation	Prêt effort construction	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Valeur nette au 1er janvier	376	0	0		376
Apports TUP		65	57		122
Acquisitions	47	12			59
Cessions	-5 346		-33		-5 379
Pertes de valeurs					
Amortissements					
Reprise de provisions	4 970				4 970
Valeur nette au 31 décembre 2006	47	77	24	0	148

Les cessions de titres de participations correspondent à l'annulation des titres de Cross Systems et Cross Systems Intégration suite aux Transmissions Universelles de Patrimoine.

#### Note 4. – Créances clients et comptes rattachés.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Créances clients brutes	1 778	445
Provision pour dépréciation	-809	0
Total créances clients	969	445

Les créances clients 2005 ont été générées par des opérations internes au Groupe :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Créances fiscales et sociales	292	58
Fonds de garantie affacturage	389	
Autres créances	679	
Provision pour dépréciation	0	
Total autres créances	1 360	58

#### Note 5. – Les capitaux propres.

Au 31 décembre 2006, le capital est de 1 215 K€, composé de 6 073 690 actions de 0,20 euros chacune, entièrement libérées.

(En milliers d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> janvier 2006	Augmentation de capital	Autres	Résultat net 2006	Résultat affecté N-1	31 décembre 2006
Capitaux propres :							
Capital		1 215					1 215
Primes liées au capital social		13 864					13 864
Réserves		1 514					1 514
Report à nouveau		-20 268				-2 907	-23 176
Résultat		-2 907			-1 478	2 907	-1 478
		-6 582			-1 478	0	-8 061

Il existe un plan de stock-options en cours, portant sur 186 020 actions attribuées en 2000, et 40 000 en 2001. Les options pouvaient être exercées entre août 2002 et août 2005, pour les premières actions, et entre octobre 2003 et octobre 2006 pour les deuxièmes. Le prix de souscription des options attribuées (respectivement 25 € et 0,91 €) est supérieur au cours de cotation observé sur 2006. Aucune option n'a été levée en 2005 et 2006. Ce plan est donc caduc.

Note 6. – Provisions et autres passifs à long terme.

(En milliers d'euros)	2005	Apports TUP	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2006
Provision pour risques	1 321	167	600	1 478		610
Provisions restructurations	0					0
Total	1 321	167	600	1 478		610

Le 1er février 2006, la société Cross Systems Company a absorbé les sociétés Cross Systems Intégration et Cross Systems. Le mali de confusion de la société Cross Systems Intégration provisionné en charge financière à hauteur de 1 297 K€ en 2005 a donc été repris. Par ailleurs, les provisions encore présentes chez les sociétés TUPées pour 167 K€ sont venues augmenter les provisions de Cross Systems Company.

Note 7. – Endettement financier.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Dettes financières à long terme	0	0
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an	0	0
Crédits à court terme et découvert	22	0
Dettes envers les associés	12 011	5 978
Endettement financier brut	12 033	5 978

Note 8. – Fournisseurs et autres dettes.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Dettes fournisseurs	241	107
Dettes fiscales et sociales	1 220	75
Autres dettes	232	0
Fournisseurs et autres dettes	1 693	182

Note 9. – Engagements.

— Contrats de location : Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location en cours (hors loyers de biens capitalisés) au 31 décembre 2006 sont les suivants :

(En milliers d'euros)	2006	2005
A moins d'un an	82	106
De un à cinq ans	8	90
A plus de cinq ans		
Total	90	196

Autres engagements reçus

(En milliers d'euros)	2006	2005
Néant		
Total		

— Autres engagements donnés : Le montant des créances cédées au factor s'établissent à 157 K€.





Filiales françaises (ensemble)	40	-1 650	100	1 576	0	673	Néant	3 161	-444	0
Filiales étrangères (ensemble)										

## B. — Comptes consolidés au 31 décembre 2006.

### I. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros).

	Notes	2006	2005
Chiffres d'affaires	5.1	9 045	12 548
Autres produits de l'activité			
Achats et sous-traitance		-2 832	-3 682
Charges de personnel	5.2	-5 838	-8 119
Charges externes		-1 049	-1 280
Impôts et taxes		-1	-236
Dotations nettes aux amortissements		-69	-106
Dotations nettes aux provisions		74	208
Résultat opérationnel courant		-670	-668
Autres produits et charges opérationnels	5.3	-230	-496
Résultat opérationnel		-900	-1 164
Coût de l'endettement financier net	5.4	-458	-367
Autres produits et charges financiers	5.5	-2	-2
Impôt sur les résultats	5.6	43	-38
Résultat net des activités poursuivies		-1 318	-1 571
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net de l'exercice		-1 318	-1 571
Dont :			
Part des minoritaires		0	0
Part revenant aux actionnaires de la société		-1 318	-1 571

### II. — Tableau de variation des capitaux propres .

(En milliers d'euros).

	Nombres d'actions du capital	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Totaux capitaux propres
Situation au 31 décembre 2004	6 073 690	1 215	13 864	-18 380	-2 181	-5 482
Affectation du résultat 2004				-2 181	2 181	
Actualisation des prêts efforts construction				-33		-33
Résultat de l'exercice 2005					-1 571	-1 571
Situation au 31 décembre 2005	6 073 690	1 215	13 864	-20 594	-1 571	-7 087
Affectation du résultat 2005				-1 571	1 571	
Résultat de l'exercice 2006					-1 318	-1 318
Situation au 31 décembre 2006	6 073 690	1 215	13 864	-22 165	-1 318	-8 405
Dont :						
Part des minoritaires				0	0	0
Part du groupe		1 215	13 864	-22 165	-1 318	-8 405

**III. — Bilan consolidé.**

(En milliers d'euros).

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Total actif non courant		3 552	3 640
Ecart d'acquisition net	6.1	3 335	3 335
Immobilisations incorporelles	6.2	41	54
Immobilisations corporelles	6.3	56	111
Participations dans les entreprises associées			
Autres actifs financiers		120	140
Actifs d'impôts différés			
Total actif courant		5 150	9 110
Stocks		14	24
Clients et autres débiteurs	6.4	3 387	8 440
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.8	1 749	646
Total actif		8 702	12 750

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
Capitaux propres	6.6	-8 405	-7 087
Capital		1 215	1 215
Primes et réserves		-8 302	-6 730
Résultat net		-1 318	-1 571
Intérêts minoritaires			
Passifs non courants		164	144
Provisions non courantes	6.7	164	144
Emprunts long terme			
Passifs d'impôts différés			
Passifs courants		19 943	19 692
Dettes financières court terme	6.8	622	847
Fournisseurs et autres créditeurs		16 311	18 580
Provisions courantes	6.7	10	266
Total passif		8 702	12 750

**IV. — Tableau des flux de trésorerie consolidés.**

(En milliers d'euros.)

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
1. Opérations d'exploitation		
Résultat net	-1 318	-1 571
Amortissements et provisions	-167	-361
Immobilisations incorporelles	13	20
Immobilisations corporelles	56	86
Immobilisations financières		
Ecart d'acquisition		
Provision pour risques et charges	-236	-467

Charges et produits calculés liés aux stock-options		
Résultats sur cessions d'actifs	1	
Coût de l'endettement financier net	458	100
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	-43	38
Capacité d'autofinancement	-1 069	-1 794
Impôts versés		-24
Variation du BFR lié à l'activité	2 641	1 440
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 572	-378
2. Flux d'investissement		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3	-70
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	22
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-19	
Incidence des variations de périmètre		
Dividendes reçus		
Variation des prêts et avances consentis		
Flux nets de trésorerie sur opérations d'investissement	10	-48
3. Opérations de financement		
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice de stocks-options		
Rachat et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursement d'emprunts	-45	-146
Intérêts nets versés	-456	-99
Autres flux liés aux opérations de financement	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-501	-245
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des variations de principes comptables		
Variation globale de la trésorerie	-1 081	-671
Trésorerie au début de l'exercice	645	1 316
Variation de la trésorerie	1 081	-671
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 726	645

## V. — Notes annexes aux états financiers consolidés.

### 1. — Principes comptables.

Les états financiers consolidés du groupe Cross-Systems pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 comprennent la société Cross Systems Company et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint, si applicable. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 avril 2007 et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Le 18 avril 2006, la société Micropole Univers s'était engagée à soutenir financièrement le groupe Cross Systems pour une durée de 12 mois venant à échéance le 18 mai 2007, prorogeant l'engagement précédent venant à échéance le 18 mai 2006. Cet engagement est prorogé par décision en date du 15 mai 2007 pour une durée courant jusqu'à la date de réalisation définitive de cession de la société Cross Systems Company (prévue fin juillet 2007). Les comptes consolidés ont été établis conformément au principe de continuité d'exploitation. La continuité d'exploitation est appréciée dans le cadre de la reprise du groupe par Micropole-Univers et de l'engagement de soutien financier pris par Micropole Univers envers le groupe Cross Systems.

1.1. Référentiel appliqué. — Depuis le 1er janvier 2005, les états financiers consolidés du groupe ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au travers du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002.

Dans le cadre des options offertes par la norme IFRS 1, le groupe a décidé :

— de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004 ;

— de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;

— de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres ;

Le Groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2006 et n'a pas anticipé celles dont l'application en 2006 est optionnelle.

1.2. Bases de préparation. — Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et les prêts efforts à la construction.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.3. Méthodes de consolidation. — La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle.

La méthode de l'intégration proportionnelle est utilisée en présence d'entités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres partenaires en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus values, dividendes). Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Cette méthode consiste à substituer, à la valeur comptable des titres de participation, la quote-part du Groupe dans les capitaux propres de ces sociétés majorée des écarts d'acquisition.

1.4. Principes de conversion. — La monnaie fonctionnelle d'une société est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère la société.

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre (en monnaie étrangère) que sa monnaie fonctionnelle sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

Les états financiers des sociétés, dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, sont convertis de la façon suivante :

- les postes du bilan des entités consolidées sont convertis sur la base des cours de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé ;
- les gains et pertes latents résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans les capitaux propres.

1.5. Produits de l'activité. — Le chiffre d'affaires et les résultats sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou en comptes rattachés ou en produits constatés avance, selon qu'elles ont été facturées ou non. Par ailleurs, lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, intégrant le cas échéant des droits à recette complémentaires ou à réclamations, une provision pour perte à terminaison à hauteur de la différence est constatée.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur les travaux en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation de ces travaux.

Le chiffre d'affaires au titre des prestations de maintenance est constaté *pro rata temporis* sur la durée du contrat et donne lieu à l'enregistrement de produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de matériels est reconnu lors de la livraison du matériel.

1.6. Résultat opérationnel. — Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et charges à l'exception du coût de l'endettement financier net, les autres produits et charges financiers et la quote-part dans les résultats des entreprises associées.

Afin de faciliter la lisibilité de la performance du Groupe, les éléments significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé et à caractère non récurrent sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée « Autres produits et charges non opérationnels ».

1.7. Produits et charges financiers. — Les produits et charges financiers intègrent d'une part le coût de l'endettement financier net et, d'autre part, les autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net correspond au montant des intérêts versés au titre des dettes financières et de l'affacturage, diminué du montant des intérêts reçus au titre des placements de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers se composent notamment des produits et pertes provenant des dividendes, du résultat net de change et des instruments de couverture.

1.8. Résultat par action. — Le résultat par action a été déterminé en tenant compte du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs du type options de souscription d'actions ou bons de souscription d'actions

## 2. – Eléments spécifiques du bilan.

2.1. Immobilisations incorporelles. — Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou l'élaboration d'une nouvelle offre en vue de la commercialisation de produits logiciels et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, leur rentabilité et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les frais de développement portés à l'actif sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et peuvent donner lieu, le cas échéant, à la constatation d'une perte de valeur. Ils sont amortis, selon la méthode linéaire, sur une durée maximale d'utilisation prévue de 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles, principalement des logiciels acquis par les sociétés du Groupe, sont amorties sur des durées allant de douze mois à trois ans selon le mode linéaire.

2.2. Regroupements d'entreprises. — Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises (composé du prix d'acquisition et des coûts directement attribuables) et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel a été inscrit au poste « Ecarts d'acquisitions » et affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Un test de valeur, qui consiste à comparer la valeur recouvrable des actifs à leur valeur contributive au bilan consolidé, est effectué à chaque arrêté annuel ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur et une provision comptabilisée en conséquence.

2.3. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix d'achat et frais accessoires. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ceux-ci sont comptabilisés comme des éléments distincts dans les immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressifs en fonction de la durée d'utilisation estimée des immobilisations :

Agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe Cross supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

2.4. Dépréciation d'actifs. — Le groupe évalue, à chaque date d'arrêté des comptes, s'il existe un indice de perte de valeur des actifs, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), telle que définie par la norme IAS 36. Les UGT répondent à la définition d'entités de gestion largement autonomes au niveau desquelles les processus d'allocation de ressources et de revue des résultats sont effectués.

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif correspondant est ramené à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. En revanche, une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Dans cette hypothèse, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.5. Actifs financiers. — Les actifs financiers sont principalement composés de prêts et dépôts-cautionnements à maturité supérieure à 3 mois, des créances clients, de la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts long terme, les dettes fournisseurs ainsi que les découverts et crédits bancaires court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de valeurs mobilières de placement, de type OPCVM de trésorerie, sans risque à très court terme et facilement cessible, ainsi que de liquidités sur des comptes courants bancaires

Les emprunts long terme, obtenus auprès des établissements de crédit principalement pour financer les opérations de croissance externe, ont été reclassés en « Emprunts et dettes financières non courants » ou « Emprunts et dettes financières courants » en fonction de leur échéance à + ou - d'un an.

En application d'IAS 39 et compte tenu des caractéristiques du contrat d'affacturage non déconsolidant, les créances factorisées sont inscrites à l'actif du bilan et le financement de ces dernières figures en dettes financières court terme.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Le Groupe estime, cependant, ne pas être exposé de façon matérielle à ces risques dans la mesure où l'essentiel des flux opérationnels sont réalisés en euros.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

2.6. Provisions et passifs éventuels. — Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, dont il est probable qu'ils provoqueront une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers par obligation juridique ou implicite, sans contrepartie au moins équivalente de la part de celui-ci et dont le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante, mais dont la réalisation et l'échéance sont incertaines. Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés et formalisés ont été établis et qu'un début de mise en oeuvre ou une annonce ont créé une attente chez les personnes concernées. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés

Les pertes à terminaison font l'objet d'une provision correspondant aux pertes estimées en fin de projet diminuées des pertes déjà constatées à l'avancement du projet.

2.7. Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées. — Une activité abandonnée représente, selon la norme IFRS 5, une composante de l'activité du Groupe qui correspond à une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente.

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif par sa vente plutôt que par son utilisation, les actifs et passifs de cette activité sont présentés distinctement sur la ligne « actifs destinés à être cédés » du bilan. Cet actif classé comme tel est évalué au montant le plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur c'est-à-dire à son prix de vente estimé diminuée des coûts de la vente. Il ne fait, en conséquence, plus l'objet d'un amortissement. Les éventuelles pertes de valeur et le résultat de cession de ces actifs sont inclus dans le résultat opérationnel du Groupe.

### 3. – Eléments spécifiques du compte de résultat.

3.1. Informations sectorielles. — Selon la norme IAS 14, l'information sectorielle doit être fournie selon 2 niveaux, un niveau primaire et un niveau secondaire. Le choix des niveaux d'information dépend des différences de risques et de rentabilité ainsi que de la structure d'organisation du Groupe. Les lignes de produits généralement utilisées par les entreprises du secteur informatique sont le conseil, l'intégration de services, l'édition de logiciel. Du fait d'organisations commerciales communes, d'offres de service globales, de forces de production et de savoir-faire partagés, d'une fertilisation croisée des activités, les performances commerciales et les rentabilités de chaque ligne, sont étroitement liées. Les actifs et les passifs d'exploitation sont, pour la même raison, souvent gérés de manière globale, sans distinction de la notion de métier. L'affectation de ces actifs et passifs est souvent

inexistante, et lorsqu'elle peut être reconstituée, ne saurait avoir la fiabilité suffisante si elle ne fait pas l'objet, au sein des entreprises, d'une utilisation opérationnelle.

L'analyse de l'organisation ne permet donc pas de privilégier une dimension sur une autre dans l'activité du Groupe au sens de la norme IAS. De ce fait, les développements précédents conduisent à considérer le Groupe dans son ensemble comme un unique secteur d'activité.

3.2. Retraites et engagements assimilés. — Les engagements de retraite et assimilés couvrent principalement les indemnités de départ à la retraite en l'absence d'autres avantages postérieurs à l'emploi, du type compléments de retraite ou couverture de frais médicaux.

L'obligation sur les indemnités de départ à la retraite est évaluée à l'aide de la méthode des unités de crédit projetés (« *projected unit credit method*»), selon laquelle chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation, chacune de ces unités étant évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale ; ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, d'actualisation et de projection des salaires futurs. Le Groupe a retenu l'option de comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels existants au 1er janvier 2004 en contrepartie d'une diminution des capitaux propres. Les écarts actuariels, relatifs aux ajustements liés à l'expérience et aux effets des changements d'hypothèses actuarielles, apparus depuis le 1er janvier 2004 ne sont pas immédiatement comptabilisés en résultat, en application de la méthode du « corridor » : leur fraction excédant 10% du maximum entre le montant des engagements d'une part et la valeur de marché des placements d'autre part est amortie sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

3.3. Impôts. — L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (I) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (II) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilanciale de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (I) le goodwill non déductible fiscalement, (II) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (III) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différés ne sont pas pris en compte pour le Groupe dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

#### 4. – Evolution du périmètre de consolidation.

Aucune modification du périmètre de consolidation n'est intervenue au cours de l'exercice 2006. Pour mémoire, des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ont été effectuées en janvier 2006 sur les sociétés du Groupe. Les sociétés Cross Systems et Cross Systems Intégration ont fait l'objet d'une TUP au profit au profit de Cross Systems Company. Il en résulte qu'au 1er février 2006, les sociétés Cross Systems et Cross Systems Intégration ont été dissoutes sans liquidation.

4.1. Périmètre de consolidation 2006 et 2005. — Pour mémoire, les comptes consolidés au 31 décembre 2006 intègrent l'ensemble des sociétés suivantes :

Sociétés	Pays	Méthode consolidation	% de contrôle et d'intérêts en 2006	% de contrôle et d'intérêts en 2005
Cross Systems Company	France	Société-mère		
Cross Systems France	France	IG	100%	100%
Cross Systems Intégration	France	IG	dissoute	100%
Micropole Univers Institut	France	IG	dissoute	100%
Cross Systems Management	France	IG	100%	
Cross Systems Informatique	France	IG	100%	
Cross Systems Ingénierie	France	IG	100%	

IG : Intégration globale.

#### 5. – Notes relatives au compte de résultat.

5.1. Chiffre d'affaires. — Comme indiqué précédemment, La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

(En milliers d'euros)	2006	2005
France	9 045	12 548
Total	9 045	12 548

5.2. Charges de personnel :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Salaires	3 960	5 408
Charges sociales	1 878	2 710

Total	5 838	8 118
-------	-------	-------

## 5.3. Autres produits et charges opérationnels :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Restructurations et dépréciation d'actifs	-214	-435
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Résultat de cession d'immobilisations		
Autres	-16	-61
Total	-230	-496

5.3.1. Dépréciation des écarts d'acquisition : La valeur recouvrable de l'UGT France a été déterminée en utilisant les projections à 5 ans de flux de trésorerie (free cash flow) établies à partir d'estimation et plans à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entités, les données macroéconomiques fournies par le Syntec Informatique. Au delà de ces 5 années, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini variant de 2 à 3%. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) du Groupe. La moyenne des valeurs recouvrables obtenue sur la base des taux de CMPC et de taux de croissance de la valeur terminale est alors comparée aux écarts d'acquisition enregistrés.

Ces tests n'ont donné lieu à aucune dépréciation des écarts d'acquisition en 2006.

## 5.4. Coût de l'endettement financier net :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Charges d'intérêts	-458	-367
Produits d'intérêts		
Total	-458	-367

## 5.5. Autres produits et charges financiers :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Résultat net de change		
Autres	-2	-2
Total	-2	-2

## 5.6. Impôts sur les résultats :

## 5.6.1. Détail des impôts sur les résultats :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Impôts courants	43	-38
Impôts différés		
Total	43	-38

Par prudence, le Groupe n'a jamais constaté d'impôts différés actifs.

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre les sociétés Cross Systems Company, Micropole Univers Institute, Cross Systems France et Cross Systems Intégration. L'exercice se conclut par un déficit fiscal de groupe de 1,1 M€ portant les déficits reportables à fin décembre 2006 à 11,5 M€

## 5.7. Résultat par action :

	2006	2005
Résultat net (en milliers d'euros)	-1 318	-1 571
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	6 073	6 073
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué (en milliers)	6 073	6 073



Résultat net par action	-0,22	-0,26
-------------------------	-------	-------

## 6. – Notes relatives au bilan.

## 6.1. Ecart d'acquisition :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Valeur nette au 1er janvier	3 335	3 335
Acquisition de l'exercice		
Compléments de prix sur acquisitions antérieures à l'exercice		
Cessions		
Ecart de conversion		
Dépréciation		
Autres		
Valeur nette au 31 décembre	3 335	3 335
Dont : dépréciation au 31 décembre	-1 103	-1 103

## 6.2. Immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Logiciels	647	-647		662	-662	
Frais de développement	64	-23	41	64	-11	53
Autres incorporels	89	-89		89	-89	
Total incorporels	800	-759	41	815	-761	53

(En milliers d'euros)	Logiciels	Frais de développement	Autres incorporels	Total
Valeur nette au 1er janvier	0	53	0	53
Acquisitions				
Cessions				
Variations de périmètre				
Pertes de valeurs				
Amortissements		-13		-13
Reclassements				
Ecart de conversion				
Valeur nette au 31 décembre 2006	0	41	0	41

## 6.3. Immobilisations corporelles :

(En milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Agencements et aménagements divers	121	-69	52	130	-69	61
Matériel de bureau et informatique	138	-138	0	389	-382	7
Mobilier	131	-130	1	131	-130	1
Crédit bail	326	-326	0	326	-289	37
Autres	4	-1	3	4	-1	3

Total corporels	720	-664	56	980	-871	109
-----------------	-----	------	----	-----	------	-----

(En milliers d'euros)	Agencements	Matériel de bureau et informatique	Mobilier	Crédit bail	Autres	Total
Valeur nette au 1er janvier	61	7	1	37	3	109
Acquisitions	3					3
Cessions	0	-1				-1
Variations de périmètre						
Pertes de valeurs						
Amortissements	-12	-6		-37		-55
Reclassements						
Ecart de conversion						
Valeur nette au 31 décembre 2006	52	0	1	0	3	56

## 6.4. Créances clients et autres débiteurs :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Créances clients brutes	2 835	6 845
Provision pour dépréciation	-1 122	-1 113
Créances facturées	1 011	1 200
Total créances clients	2 724	6 932

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Créances fiscales et sociales	591	1 438
Impôts différés actifs		
Fonds de garantie affacturage		
Autres créances	17	9
Comptes de régularisation actif	55	62
Total autres créances	663	1 508

6.5. Impôts différés. — Par mesure de prudence, aucun impôt différé n'a jamais été constaté pour le Groupe.

6.6. Capitaux propres. — Au 31 décembre 2006, le capital est de 1 215 K€, composé de 6 073 690 actions de 0,2 euros chacune, entièrement libérées. Il existe un plan de stock-options en cours, portant sur 186 020 actions attribuées en 2000, et 40 000 en 2001. Les options pouvaient être exercées entre août 2002 et août 2005, pour les premières actions, et entre octobre 2003 et octobre 2006 pour les deuxièmes. Le prix de souscription des options attribuées (respectivement 25 € et 0,91 €) est supérieur au cours de cotation observé sur 2006. Aucune option n'a été levée en 2006 et 2005. Ces plans sont donc caducs.

6.7. Provisions et autres passifs à long terme :

(En milliers d'euros)	2005	Dotation	Reprise (utilisée)	Reprise (non utilisée)	Variation périmètre	Autres	2006
Provision pour retraites	144	20					164
Provision pour risques	266		-236	-20			10
Réserve de participation							
Impôts différés passifs							
Total	410	20	-236	-20			174

L'évolution des engagements de retraites et assimilés est basée sur des hypothèses actuarielles de taux d'actualisation de 4%, d'une augmentation de salaires moyenne de 2% et d'un taux d'inflation de 2%.

(En milliers d'euros)	2006
Engagements au 1er janvier	144
Coût des services rendus au cours de l'exercice	14
Charges d'intérêts sur l'obligation	6
Valeur nette au 31 décembre	164

## 6.8. Endettement financier :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Dettes financières à long terme		
Dettes financières à long terme – part à moins d'un an		
Crédits à court terme et découvert (dont crédit bail)	70	95
Dettes envers société d'affacturage	552	752
Endettement financier brut	622	847

## Analyse de l'endettement financier net :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 749	646
Concours bancaires	-21	
Intérêts courus non échus	-2	
Trésorerie nette	1 726	646
Emprunts bancaires long terme		
Dettes envers société d'affacturage	552	752
Autres dettes financières à moins d'un an	70	95
Endettement financier brut	622	847
Endettement financier net	-1 104	201
Dont : hors affacturage	-1 656	-551

## 6.9. Informations complémentaires :

6.9.1. Informations sectorielles : Comme il a été indiqué en note 3.1, le Groupe est considéré comme un unique secteur d'activité.

## 6.9.2. Politique de gestion des risques :

Le Groupe est exposé à certains risques, dont notamment :

— Les risques juridiques : Le Groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière. L'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative. Par ailleurs, le Groupe n'a connaissance d'aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur son patrimoine, ses activités ou ses résultats.

— Les risques de taux et de change : La société facture quasi exclusivement en euros et ne supporte pas de risque de change.

— Les risques de crédit : Les actifs à court et moyen terme qui pourraient par nature exposer le Groupe à une éventuelle concentration du risque de crédit correspondent d'une part aux placements financiers à court terme et d'autre part aux comptes clients. Les placements financiers à court terme sont essentiellement effectués sur supports monétaires et prennent la forme de valeurs mobilières de placement gérées par des institutions financières de premier plan émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation accordée par des agences de notation reconnues. Ces placements à court terme ne constituent donc pas un risque significatif. Le Groupe détient par ailleurs des créances sur ses clients ; les clients du Groupe ne sont concentrés sur aucun secteur d'activité particulier. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique et les créances correspondantes s'en trouvent affectées par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présentent un risque significatif de recouvrabilité.

— Les risques de liquidité : Le Groupe veille à maximiser ses flux de trésorerie d'exploitation afin d'être en mesure de financer les investissements nécessaires à son développement et à sa croissance. Outre les emprunts à long terme détaillés en notes 6.8, le Groupe a recours à une société d'affacturage pour financer ses créances clients (notes 6.4).

— Risques liés à l'activité : Le principal risque réside dans l'incapacité (i) de fournir la prestation pour laquelle le Groupe s'est engagé ou (ii) de la réaliser dans les délais fixés contractuellement. A ce titre, des efforts importants de formation sont prodigués à l'ensemble des personnels sur projets, en particulier pour leur permettre d'approfondir leurs compétences et d'acquérir différents niveaux de certification. Par ailleurs, nombreux sont les projets clients nécessitant de travailler avec des partenaires à l'égard desquels le Groupe peut se trouver en état de dépendance pour l'exécution desdits projets. Le Groupe cible avec soin ses propres fournisseurs et veille à négocier au mieux les termes et conditions régissant ses relations avec ses partenaires éditeurs, cotraitants ou sous-traitants, dans le cadre des projets.

Les systèmes d'information doivent répondre tant aux besoins internes du Groupe qu'aux besoins des clients dans le cadre des services rendus. Afin d'assurer la maîtrise des risques de défaillance de ses systèmes d'information, le Groupe a mis en place un certain nombre de règles de sécurité. Le risque lié au départ d'hommes clés est limité par une organisation en départements répartissant les fonctions opérationnelles sur plusieurs managers. Ces différents risques sont appréhendés par une politique de prévention au niveau des entités opérationnelles, complétée par une couverture d'assurance au niveau du Groupe. Le Groupe est assuré pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile générale et professionnelle pouvant lui incomber en raison de ses activités placées auprès de plusieurs compagnies d'assurances. Les termes et conditions de ce programme, y compris les limites de couvertures, sont revus et ajustés périodiquement pour tenir compte de l'évolution du chiffre d'affaires, des activités exercées et des risques encourus. Il a également souscrit des assurances couvrant les dommages aux biens et les pertes d'exploitation.

— Risque lié à la concurrence : La concurrence sur le secteur d'activité de Cross continue à rester à un niveau élevé. Néanmoins, l'équilibre du positionnement de Cross sur ses deux segments de marché (e-Business et Business Intelligence) et la pertinence de ses partenariats technologiques lui permet d'être présent dans les principaux référencements de prestataires auprès des clients. En parallèle, le développement de l'activité Conseil améliore la valorisation des compétences des équipes.

6.9.3. Engagements : A la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres engagements que ceux identifiés dans les notes annexes et il n'est pas survenu de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

— Contrats de location : Les engagements futurs minimum relatifs aux contrats de location en cours (hors loyers de biens capitalisés) au 31 décembre 2006 sont les suivants :

(En milliers d'euros)	2006	2005
A moins d'un an	82	106
De un à cinq ans	8	90
A plus de cinq ans		
Total	90	196

— Autres engagements donnés :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Avals, cautions et garanties données	Néant	Néant
Autres engagements		
Total		

6.9.4. Passifs éventuels : A la date d'arrêtés des comptes, il n'existe pas de passif éventuel susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe.

6.9.5. Transactions avec les parties liées :

— Rémunération des dirigeants : Les rémunérations versées au cours de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Salaires et autres avantages à court terme	0	0
Indemnité de fin de contrat	0	0
Total	0	0

6.9.6. Evénements postérieurs à la clôture : La société Micropole Univers a convenu le 28 mars 2007 avec la société Sinouhé Immobilier un contrat de cession de sa participation au capital de la société Cross Systems Company.

Le groupe Micropole Univers a en effet décidé de simplifier et de rationaliser les coûts de son organisation administrative et juridique qui comprend à ce jour deux sociétés cotées au sein d'un même groupe.

Il convient de préciser que ces opérations ne conduisent en rien à la cession des activités industrielles de Cross System et de sa filiale Micropole Univers Institut, qui au contraire s'intégreront totalement dans le périmètre du groupe Micropole Univers pour y poursuivre pleinement leurs développements. Ce contrat prévoit la réalisation préalable des opérations suivantes :

— transfert de l'activité et des salariés de Cross Systems Company à sa filiale Cross Systems Ingénierie dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime des scissions ;

— augmentation de capital de Cross Systems Company d'un montant de l'ordre de 12 M€ par voie d'émission d'actions nouvelles à la valeur nominale (0,20 euro) avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires à l'effet de ramener ses capitaux propres à un niveau positif et de diminuer le niveau de son endettement, Micropole Univers s'engageant à participer à cette augmentation de capital par voie de compensation de créance avec ses comptes courants ;

— cession par Cross Systems Company à Micropole Univers de ses participations au capital des sociétés Cross Systems Ingénierie et Micropole Univers Institut ;

— après réalisation des opérations précédentes, cession par Micropole Univers de sa participation au capital de Cross Systems Company à la société Sinouhé Immobilier (ou à toute société qu'elle se serait substituée), laquelle procédera à une offre publique conformément à la réglementation applicable. L'approbation de l'apport partiel d'actif au bénéfice de Cross Systems Ingénierie sera soumise aux actionnaires de Cross Systems Company lors de l'assemblée générale annuelle 2007, laquelle se tiendra au plus tard le 30 juin 2007. Sur requête conjointe de Cross Systems Company et de sa filiale Cross Systems Ingénierie, Monsieur Gilles de Courcel a été désigné en qualité de commissaire à la scission pour les besoins de cette opération d'apport par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris en date du 12 mars 2007.

L'assemblée générale de Cross Systems Company devra également déléguer au conseil d'administration la compétence à l'effet de procéder à l'augmentation de capital susvisée. Cette augmentation de capital a vocation à être lancée dans les jours suivant l'assemblée générale, sous réserve que l'Autorité des marchés financiers ait préalablement apposé son visa sur le prospectus qui lui sera soumis par Cross Systems Company.

La cession par Cross Systems Company à Micropole Univers de ses participations au capital des sociétés Cross Systems Ingénierie et Micropole Univers Institut interviendra au plus tard à la date de cession par Micropole Univers de sa participation à la société Sinouhé Immobilier, étant précisé que le prix de cession de ces participations sera soumis à l'appréciation d'un expert indépendant qui sera désigné par Cross Systems Company au plus tard le 15 avril 2007.

Il est à cet égard envisagé que la cession par Micropole Univers de sa participation à la société Sinouhé Immobilier - y compris les actions nouvelles souscrites à l'occasion de l'augmentation de capital de Cross Systems Company - intervienne vers la fin juillet 2007 pour un prix qui peut être estimé de l'ordre de 3,7 M€. Sur la base de ce prix, d'une augmentation de capital intégralement souscrite par Micropole Univers et d'un nombre d'actions porté à environ 66 millions de titres, le prix par action serait compris entre 0,05 et 0,06 euros.

Cette opération offrira aux actionnaires minoritaires de la société Cross Systems Company une possibilité de bénéficier d'une liquidité sur leurs titres à l'occasion de l'offre publique de la société Sinouhé Immobilier. Le projet d'offre publique sera soumis à l'Autorité des marchés financiers afin qu'elle en apprécie la conformité aux dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

A la demande de la société Cross Systems Company, la cotation des actions de Cross Systems Company a été suspendue le 29 mars 2007.

Cette suspension de cotation a fait l'objet d'un avis financier d'Euronext Paris SA disponible également sur le site de la société Micropole-Univers.

**0707633**